

**DISCOURS DE JOEL GIRAUD,
Député-maire de l'Argentière-La Bessée**

C'est un vent frais qui souffle sur nous aujourd'hui avec cette journée de la laïcité.

C'est l'air du temps, celui qui vient d'hier et se dirige vers demain.

Ancré dans nos racines du passé, depuis plus d'un siècle, le concept de laïcité constitue le fondement de notre République.

Il est également en constante évolution et c'est également sur lui que se base notre avenir.

A l'époque de la mondialisation galopante et des échanges toujours davantage facilités et multipliés par des moyens de communication modernes, des réseaux sociaux, des échanges virtuels, il est fondamental de continuer à la préserver.

Car la laïcité n'est pas qu'affaire de religion, elle est avant tout et surtout **affaire de société, et de citoyenneté**

Les attaques indignes dont la garde des sceaux, ministre de la justice, Christiane Taubira a récemment été victime, elle qu'un hebdomadaire a comparé à un singe car elle est noire ! ; les insultes homophobes qui ont fusé lors du débat sur le mariage pour tous ; les vociférations dont le Président de la République a fait les frais lors des commémorations du 11 novembre - et ce ne sont que quelques récents exemples - démontrent une fois de plus combien cette notion est fragile.

Hier avait lieu (à Paris) « la Marche des Républicains » dans le but de raviver la flamme de notre esprit républicain.

C'est dans ce même état d'esprit que je vous ai réunis aujourd'hui.

Notre culture républicaine est fondée sur des valeurs essentielles.

La **LIBERTE** qui nous rappelle la primauté de la loi sur l'arbitraire, l'**EGALITE** des chances, de nos droits mais aussi de nos devoirs, la **FRATERNITE** entre les Hommes, sans distinction d'origine, de condition ou de conviction et de religion.

La **LAICITE** est le 4^{ème} principe implicite de notre devise française.

Dans la patrie des Droits de l'Homme, nous devons toujours avoir en tête que la richesse de la France, c'est sa diversité !

Diversité des régions, diversité des territoires, diversité de ses hommes et de ses femmes diversité du Peuple français.

C'est ce qui doit être notre fierté.

Depuis 1789 et la Révolution Française, l'histoire de la laïcité a été ponctuée par de nombreux textes, de multiples lois, décrets ou circulaires et plusieurs dates synonymes de grand rendez-vous.

L'année 2013 a été marquée par la nomination des membres de l'Observatoire de la Laïcité et c'est un pas de plus en avant.

La mission de cet observatoire, instance rattachée au Premier Ministre, est d'assister le Gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité dans les services publics.

Fondé en mars 2007, ses membres n'avaient pourtant, depuis, jamais été nommés !

C'est donc chose faite depuis le mois d'avril dernier où il a été officiellement installé à l'Elysée par le Président de la République François Hollande et le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault. La présidence en a été confiée à Jean-Louis Bianco dont l'expérience et l'impartialité ne sont plus à démontrer.

Le 15 octobre dernier, l'observatoire de la laïcité a d'ailleurs adopté un avis « sur la définition et l'encadrement du fait religieux dans les structures qui assurent une mission d'accueil des enfants », qui fait notamment suite à « l'affaire de la crèche Baby-Loup ».

Parmi ses membres, je salue la présence de la sénatrice de la Haute-Garonne, Françoise Laborde à qui l'on doit une proposition de loi dont l'objet est d'apporter une réponse législative au problème complexe auquel était confrontée l'équipe de la crèche Baby Loup, celui d'un vide juridique au niveau national concernant la définition des conditions de garde des enfants les plus jeunes.

Célébrer aujourd'hui, à l'Argentière-La Bessée, **la journée de la laïcité**, c'est marquer notre désapprobation collective des notions d'égoïsme et d'intolérance, c'est dire non au dogmatisme et à l'intégrisme, c'est refuser la pensée unique et la violence, c'est redire, encore et toujours, combien nous sommes attachés aux valeurs de justice et de progrès, c'est rendre hommage à notre aptitude à vivre ensemble et à nous rassembler sur des questions essentielles et la construction de projets dans un respect mutuel et réciproque.

Voilà quel doit être notre seul CREDO !

C'est celui auquel je m'emploie dans mon mandat d'élu local et de parlementaire.

Nous avons aujourd'hui un magnifique exemple, qui nous est donné par toute la communauté éducative, par la jeunesse, les écoliers, les collégiens, rassemblés ici avec leurs enseignants. Mais aussi les jeunes sapeurs-pompiers de l'Argentière-La Bessée, associés aujourd'hui à cette rencontre citoyenne.

Les sapeurs pompiers sont partout ! Répartis sur toute la France, grâce à un maillage territorial exemplaire, ils interviennent 24h/24.

Cet investissement des sapeurs-pompiers est motivé par un héritage de valeurs fortes : altruisme, don de soi, engagement et solidarité. C'est une merveilleuse école du **vivre et servir ensemble**, sans aucune distinction d'origine ou de conviction.

Nous sommes très honorés de vous avoir à nos côtés dans le cadre de cette Journée de la Laïcité.

Mais je vous le disais. La laïcité est fragile. Il n'y a rien d'acquis !

Nous devons garder présent à l'esprit qu'il s'agit d'un combat incessant qui nous concerne tous, au quotidien, dans nos relations avec nos voisins.

C'est là un véritable défi pour nos générations futures.

En cette période de crise sociale et économique, des sursauts inquiétants de retour en arrière, de repli sur soi que l'on croit salutaire, prouvent que la laïcité est une conquête que nous devons concrétiser.

C'est notre lanterne lorsque nous sommes perdus dans les ténèbres.

Le 11 décembre 2012, le ministre de l'éducation nationale a annoncé que la charte de la laïcité dans les services publics serait adaptée aux établissements scolaires. Elle doit rendre la notion de laïcité accessible et concrète pour les élèves. Elle devra être affichée et pourra être jointe aux règlements intérieurs des établissements. Cette charte a été prévue pour la rentrée 2013. Les écoles, collèges et lycées doivent désormais notamment prévoir leur pavoisement et afficher la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et la Charte de la Laïcité.

Ceci n'est pas un acte anodin mais une décision fortement symbolique. Tout comme l'est le choix du lieu de notre rassemblement de ce jour puisque que dans ce collège, nous allons dans quelques instants la dévoiler.

Je me réjouis que le gouvernement ait réaffirmé la laïcité à l'école car c'est un terrain idéal d'apprentissage et d'acquisition de nos valeurs républicaines. La Charte de la laïcité devra permettre, aux côtés de l'enseignement laïc de la morale, de rappeler la place centrale de la Connaissance et de la Raison à l'Ecole face aux croyances de chacun et chacune, redonnant ainsi à l'institution scolaire les moyens intellectuels d'émanciper les individus en leur donnant la maîtrise de leur destin.

Dans la cour de récréation, encore moins qu'ailleurs, il ne faut tolérer des actes ou des paroles contraires à nos idéaux et nos principes.

Je vous invite tous à découvrir l'exposition sur la laïcité exposée dans le préau du collège et je tiens à remercier la Ligue de l'Enseignement pour la mise à disposition des panneaux et à les féliciter pour leurs actions dans la défense de ce principe qui nous est cher.

Je formule le souhait que cette valeur, puisse, à l'image de la sève qui nourrira cet arbre que nous allons planter, irriguer notre société dans laquelle chacun doit trouver sa place, s'enrichir de la différence de son voisin, grandir et s'émanciper dans la paix et le respect.

Le choix de cet arbre n'est pas non plus un fait du hasard. Il s'agit d'un « PINUS griffithii ». C'est donc un pin mais ... pas des Alpes ... c'est un Pin de l'Himalaya ! Il nous aidera encore davantage à élever nos esprits.

Mesdames, Messieurs, Chers toutes et tous,

Vous l'avez compris.

La laïcité n'est pas négociable !

Mais le processus est long, il faut être tenace et patient.

En ce qui me concerne, et au-delà de ce symbole, je m'y engage, comme toutes celles et ceux qui m'entourent ici à cette tribune !

Je vous remercie.